

Bruxelles, le 4 avril 2006

Pneus rechapés : plus sûrs et plus respectueux de l'environnement

La confiance des consommateurs dans les pneus rechapés sera renforcée grâce aux nouvelles normes applicables au processus de rechapage et à la qualité finale de ce type de pneus. À partir de maintenant, tous les nouveaux pneus rechapés vendus dans l'UE devront s'aligner sur les exigences des règlements de la CEE/NU (Commission économique pour l'Europe des Nations unies). Ces règlements introduisent des normes de sécurité et de contrôle-qualité similaires pour les pneus rechapés et pour les nouveaux pneus. Les pneus rechapés offrent des avantages importants vis-à-vis de l'environnement.

Günter Verheugen, commissaire responsable des entreprises et de la politique industrielle commente «*C'est une façon élégante de ne pas alourdir la législation de l'UE tout en réglementant efficacement la sécurité dans le secteur automobile. D'autres initiatives de ce type suivront*».

Chaque année, l'Europe produit de nombreux millions de pneus qui sont utilisés seulement quelques années puis jetés. Le rechapage de pneus usagés est une technique bien connue qui permet de recycler les pneus au lieu de les éliminer.

Cette décision du Conseil est une grande première: jamais auparavant des règlements de la CEE/NU n'avaient été rendus obligatoires dans l'UE. Jusqu'à présent, les prescriptions techniques des règlements CEE/NU étaient considérées uniquement comme des alternatives aux dispositions des directives de l'UE. En imposant le respect des règlements CEE/NU 108 et 109 pour les pneus rechapés des automobiles et des véhicules commerciaux respectivement, l'UE garantit aux fabricants de pneus l'accès à un vaste marché allant bien au-delà des frontières de l'UE sans avoir à élaborer ses propres prescriptions en la matière.

Le rechapage est une pratique courante, notamment pour certaines catégories de véhicules lourds tels que les camions, les bus et les remorques. Plus de 50% de ces véhicules circulent aujourd'hui avec des pneus rechapés sur les routes de l'UE.

L'introduction d'exigences de sécurité favorisera elle aussi l'utilisation de pneus rechapés. Cette évolution aura des répercussions favorables sur l'environnement puisqu'elle permet une réduction

- des matières brutes utilisées,
- de l'énergie nécessaire dans le processus de production,
- de la génération de déchets de pneus.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter:

<http://europa.eu.int/comm/entreprise/automotive/pagesbackground/tyres.htm>